

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
A 21h 30
LE 17 FÉVRIER 2010**

Sont présents:

Madame Annie Houle, messieurs Stéphane Bernard, Gilbert Leroux siégeant sous la présidence de madame Lyne Audet.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Était absent(e) :

Monsieur Jacques Comtois

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 20 JANVIER 2010

Il est proposé par madame Annie Houle, et unanimement résolu que le rapport du 20 janvier 2010 est accepté tel que rédigé.

P.I.I.A. BRIAN ROUSSEL

Considérant la demande de permis de construction de monsieur Brian Roussel de construire une résidence sur le lot 47-41 du cadastre de St-Marc;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Gilbert Leroux, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

P.I.I.A. DOMINIQUE VARY

Considérant la demande de permis de construction de madame Dominique Vary relativement à l'agrandissement de la résidence du 168, rue Moreau;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

P.I.I.A. MATHIEU HUBERDEAU

Considérant la demande de permis de construction de monsieur Mathieu Huberdeau de construire une résidence sur le lot 47-57 du cadastre de St-Marc;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par madame Lyne Audet, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

NOMINATION DES MEMBRES CITOYENS AU CCU

Madame Annie Houle informe les membres du comité que les nominations des membres représentant les citoyens, seront faites à la prochaine réunion du conseil municipal.

REMERCIEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Lyne Audet et monsieur Stéphane Bernard, félicitent le conseil municipal pour l'invitation à la réunion d'information de Molopo inc, sur les gaz de schiste.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Stéphane Bernard, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 23h 10

Yvon Tardy
Inspecteur municipal

Lyne Audet
Présidente